MISE EN ŒUVRE DU FOND DE GREVE

(référence : article 42 des statuts)

GRÈVES de SEPTEMBRE et OCTOBRE 2010

NOM et Prénom : .....

ADRESSE : .....

.....

Décomptes des jours de grève

cocher la case correspondante si concerné

- 07 septembre 2010 ☐
- 23 septembre 2010 ☐
- … septembre 2010 ☐
- 12 octobre 2010 ☐
- 19 octobre 2010 ☐
- 28 octobre 2010 ☐
- … octobre 2010 ☐
- … octobre 2010 ☐

TOTAL : ..... jours

Réservé au Trésorier National

Total à reporter :	.....
Franchise de 3 j à déduire :	- 3
Total :	.....
Plafonnement éventuel au delà de 7 jours (4 jours au maximum)	.....
x 20 € =	..... €

Ne pas oublier de joindre obligatoirement :
- la copie de la carte confédérale 2010 faisant apparaître des timbres U.D.
- la copie de tous les bulletins de salaire faisant apparaître toutes les retenues sur salaire pour les journées de grève de septembre et octobre 2010.

Certifié sincère,
(signature)